

NOM : MI AP MB 51-55**TYPE** : Mine antipersonnel à fragmentation, bondissante**PAYS** : France**CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :**

- Longueur :
- Largeur :
- Hauteur avec All. :
- Hauteur sans All. : 160 mm
- Diamètre : 100 mm
- Poids : 4 kg
- Fragmentation : 250 éclats métalliques de 4 grammes

MISE DE FEU :Allumeur(s) :

1. AL TRP MT 54 (allumeur à traction et pression métallique Mle 1954), ou
2. AL TRP MT 54-58 (allumeur à traction et pression métallique Mle 1954 modifié 1958)

Détonateur : 2 détonateurs pyrotechniques n° 8Système auxiliaire : Autodestruction par retard interne de 4 à 5 secondes**MARQUAGE PEINTURE :**

- Couleur du corps : vert armée ou sable
- Marquage : peint en jaune sur la tranche de la mine

EFFICACITE :

- Projection d'éclats mortels jusqu'à 50 m
- Projection d'éclats dangereux jusqu'à 100 m

CHARGE :

- Nature : Tolite
- Poids : 360 g

DIVERS :BIBLIOGRAPHIE :

- E.C. 4.6 (éditions 1954 / 1957 / 1961)
- E.C. 4.7 (éditions 1954 / 1962)
- MAT 2473 (édition 1962)
- ESAM/Cours Munitions (édition 1983)
- TTA 704 bis (édition 1981)

ACCESSOIRES :**NATURE DE L'ENVELOPPE :**

- Pot en tôle d'acier

NOM : MI AP MB 51-55**TYPE :** Mine antipersonnel à fragmentation, bondissante**PAYS :** France**Rédacteur :** Philippe Houliat (rester.td@gmail.com)**Date de mise à jour :** 25 avril 2010

DESCRIPTION : La mine antipersonnel métallique bondissante modèle 1951 modifiée 1955 est une mine à action étendue qui projette de la grenaille d'acier dans un rayon de 100 mètres, à environ 1 mètre au dessus du sol.

Cette mine a l'aspect d'une boîte cylindrique. Elle comprend deux parties principales :

1. *Le pot*, en tôle d'acier, qui joue le rôle d'un tube de mortier ;
2. *Le corps bondissant*, qui contient la charge d'explosif et de la grenaille d'acier sur son pourtour.

Trois tubes verticaux appelés « puits » traversent la charge :

1. *Le puits de mise de feu* (latéral) qui contient la charge de dépotage. C'est à son extrémité que vient se fixer (au moment de la pose de la mine) l'allumeur à traction et pression métallique Mle 1954 modifié 1958 (AL TRP MT 54-58)
2. *Le puits d'amorçage* (central) qui contient, dans sa partie supérieure, le logement pour le premier détonateur pyrotechnique (mis en place au moment de la pose de la mine) et dans sa partie inférieure un allumeur interne fonctionnant grâce à un câble de traction métallique de 1,10 mètre de longueur, attaché au fond du pot ;
3. Le puits d'autodestruction (latéral) qui contient, dans sa partie inférieure, un relais inflammateur à retard (durée 2 à 4 secondes) et dans sa partie supérieure le logement pour le second détonateur pyrotechnique (mis en place au moment de la pose de la mine).

FONCTIONNEMENT : La mine est posée comme indiqué aux figures 5 ou 7. Une pression verticale de 10 kg ou une traction latérale de 3 à 5 kg appliquée sur une des antennes de l'allumeur à traction et pression provoque son fonctionnement et l'initiation d'un retard pyrotechnique de 2 à 4 secondes qui ensuite enflamme la charge de dépotage.

Les gaz produits par la combustion de la charge de dépotage enflamment simultanément le retard du puits d'autodestruction et propulse le corps de la mine verticalement jusqu'à ce que le câble métallique de 1,10 mètre arrache la « pièce de fonctionnement » de l'allumeur à traction interne (cf. fig. 3). Ce dernier, en fonctionnant provoque l'explosion du corps de la mine et la projection de la grenaille.

En cas de non fonctionnement de l'allumeur à traction interne, le retard d'autodestruction entraîne l'explosion de la mine (4 à 5 secondes après le dépotage).

NEUTRALISATION :**Désarmement :**

1. S'approcher de la mine en sécurité (cheminement) ;
2. Dégager le dessus et les côtés de la mine y compris le logement de la goupille de l'allumeur (AL TRP MT 54-58),
3. Introduire dans le logement de la goupille de sécurité une tige métallique assez longue et la tordre pour l'immobiliser.

Désamorçage :

1. Détacher les fils des antennes de l'allumeur (ou les couper près des antennes). Puis, détacher les fils des piquets d'ancrage après s'être assuré qu'ils ne sont pas piégés ;
2. Dévisser l'allumeur (AL TRP MT 54-58) en le tenant par la base et l'isoler.
3. Sortir la mine de sa fouille (en contrôlant l'absence de piégeage en dessous) ;
1. Dévisser les bouchons du puits d'amorçage (central) et du puits d'autodestruction (latéral) ;
2. Extraire les 2 détonateurs pyrotechniques n° 8 en retournant progressivement la mine ;
4. Si cette opération n'est pas possible, la mine doit être détruite sur place ou à proximité.

DESTRUCTION : Placer 2 charges de 200 g d'explosif en opposition, au contact (latéral) du corps de la mine.

CONDITIONNEMENT : Mines livrées par caisses en bois de 6 mines, 6 boîtes (contenant chacune : 1 AL TRP MT 54-58, 2 détonateurs pyrotechniques n°8, 2 bobines de fil de traction), 1 tournevis et 1 axe de sécurité.

DIVERS : Utilisée par la France en Algérie, en Tunisie et Maroc durant la période coloniale.

Fig. 2 - Coupe du corps de la mine APMB 51-55

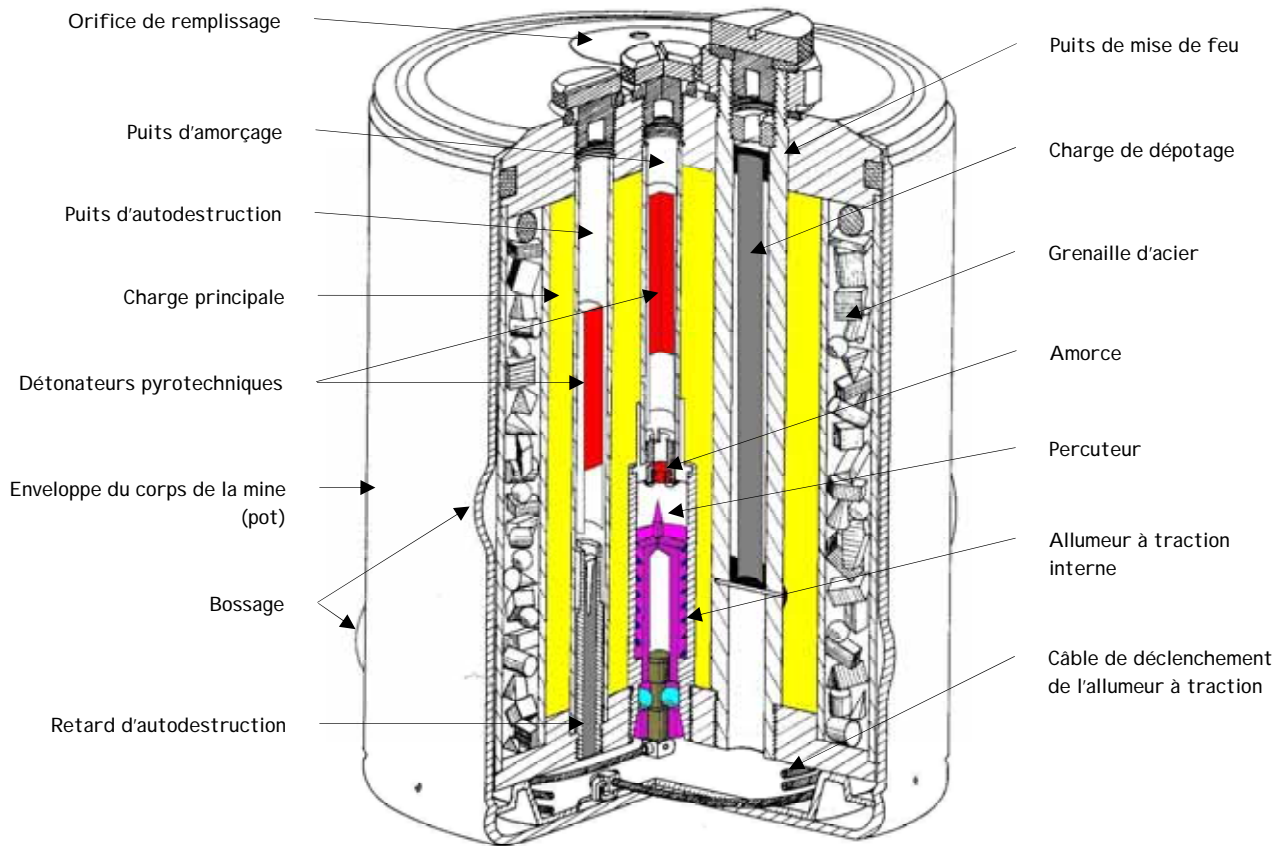


Fig. 3 – Allumeur interne (à traction) de la mine APMB 51-55

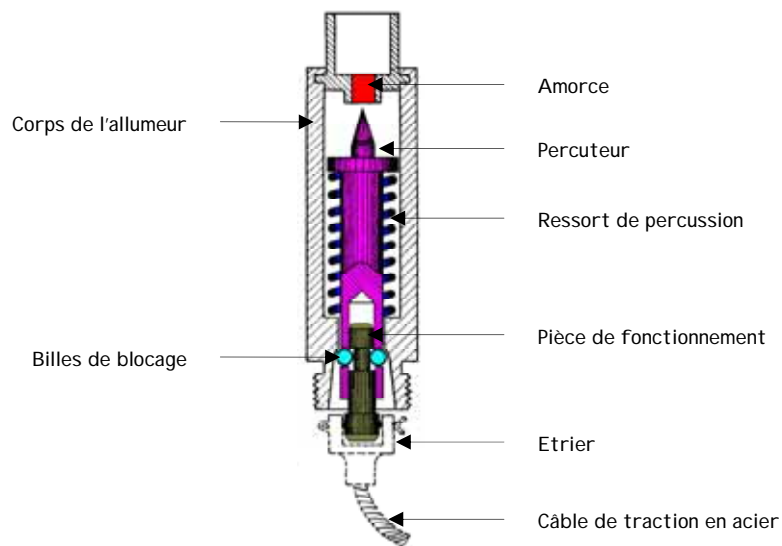


Fig. 4 – Allumeur à traction Pression Métallique Modèle 1954 – Modifié 1958

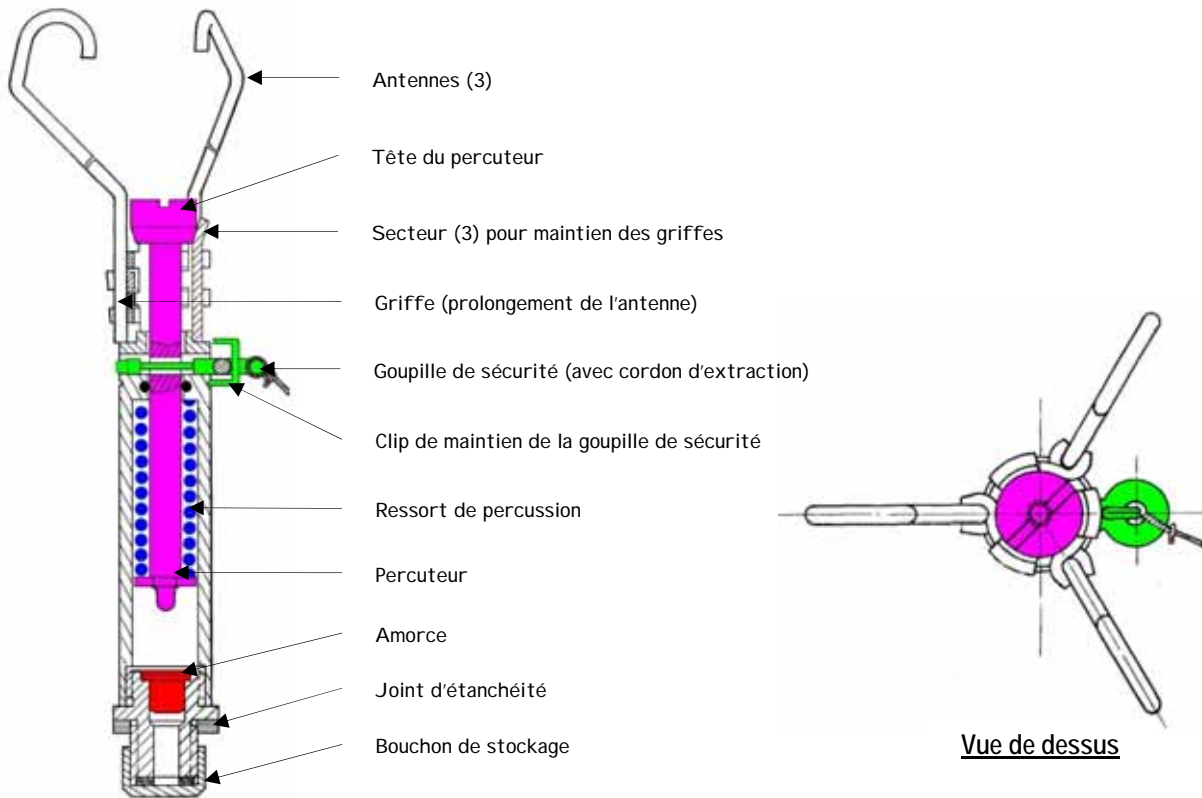


Fig. 5 – Mise en place des fils de piégeage (Allumeur à traction Pression Métallique Modèle 1954/1958)

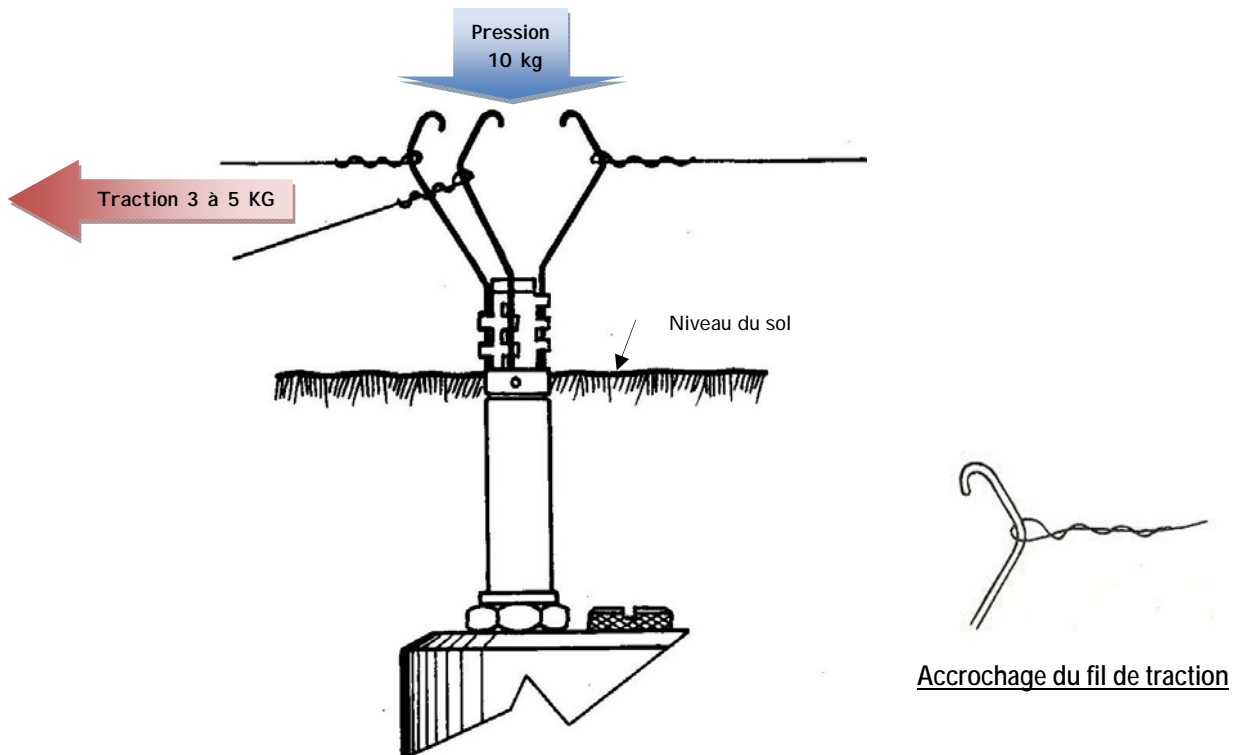


Fig. 6 – Allumeur à traction Pression Métallique Modèle 1954

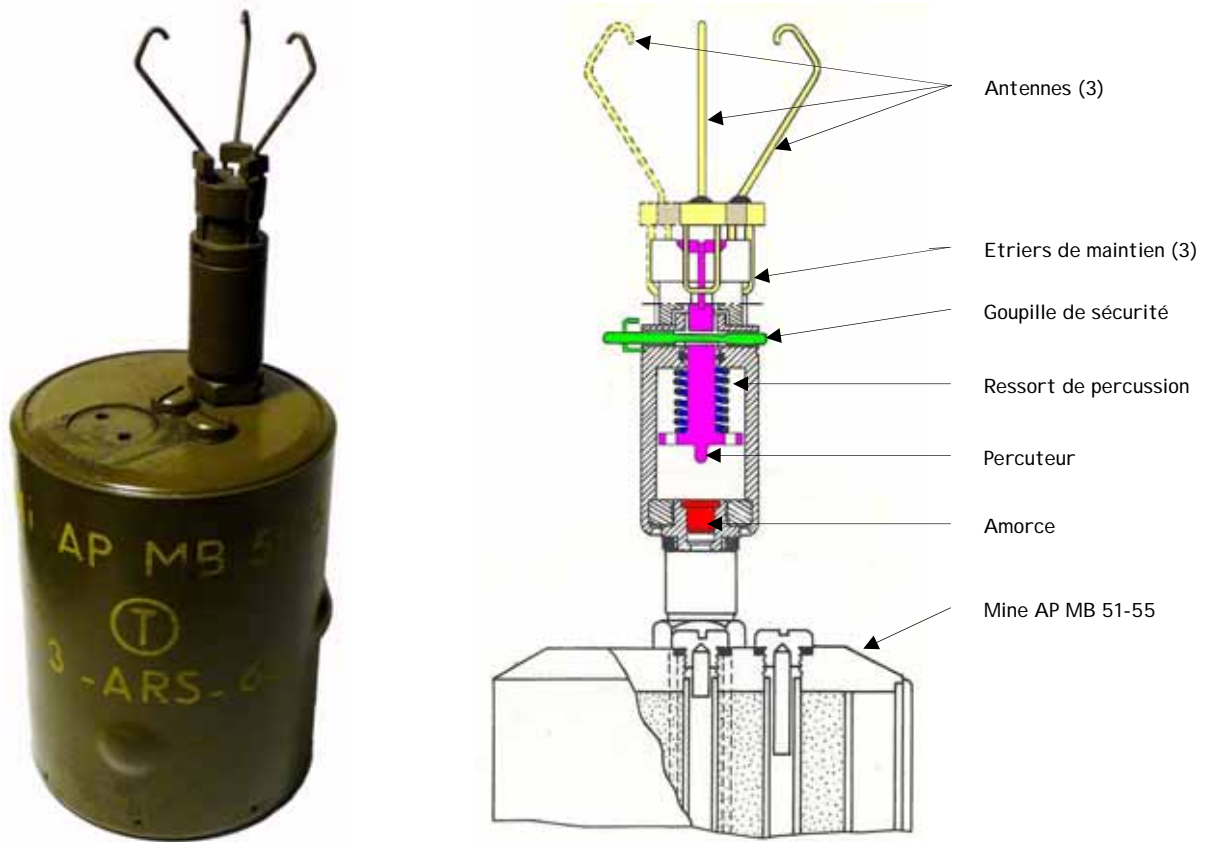


Fig. 7 – Mise en place des fils de piégeage (Allumeur à traction Pression Métallique Modèle 1954)

